Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

4 AOÛT 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18153 **31**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Toujours présents

Ego Perron

En cette période, la politique s'arrête un peu. C'est une période plus ou moins de vacances et la confrontation politique est renvoyée à septembre quand les travaux du Conseil reprendront. Cependant, notre Mouvement continue d'être présent et de travailler sur le territoire.
Je souhaite à travers ces mots valoriser le travail et l'engagement de tous nos inscrits sur le territoire en cette période. Des inscrits qui se mettent à la disposition des autres et qui renoncent parfois à une journée en famille pour être à la disposition du Mouvement. Il y a parmi eux beaucoup de jeunes qui très souvent sont de nouveaux membres des Comités de Direction qui se mettent au travail et qui donnent un nouvel élan à l'activité et à la présence de l'Union Valdôtaine.
Ils sont, en effet, vraiment nombreux les moments et les occasions de rencontre que notre Mouvement organise sur le territoire. Il s'agit surtout de moments de fête, avec la possibilité de se retrouver, de parler et de se confronter avec nos élus au Conseil de la Vallée comme dans les Communes, de retrouver des amis, parfois appartenant à des sections différentes qu'on a peu l'occasion de rencontrer. Il s'agit de moments de forte convivialité et d'humanité à une époque où l'on communique toujours plus souvent à travers les nouveaux moyens de communication qui sont très performants mais qui ne permettent pas d'avoir une dimension humaine à travers la confrontation directe. Nos initiatives sur le territoire permettent au monde unioniste de se solidifier, de se connaître de manière plus personnelle et de se regarder dans les yeux, aujourd'hui cela semble presque banal de dire cela quand on passe des journées à communiquer à travers des textos ou par courriel.
C'est une occasion également de rencontrer les personnes les plus âgées, car c'est toujours un plaisir de les rencontrer et d'écouter leurs expériences et leurs conseils, y compris sur la manière de diriger le Mouvement.
C'est un signal très évident de notre force, de notre enracinement et de notre volonté d'être présent sur le territoire à travers le plus grand nombre possible de Communes. C'est le signe évident d'un Mouvement qui est sensible et qui s'adapte aussi au temps qui passe mais qui ne renonce, à aucun moment, à sa façon d'être la plus authentique et la plus simple, je dirais même la plus valdôtaine qui a toujours caractérisé la Vallée d'Aoste et les Valdôtains.
Notre Mouvement continue d'être présent à travers nos sections même en cette période où la politique s'arrête et cela prouve notre envie de travailler en faveur de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains.

Nous vous informons que la rédaction de « Le Peuple Valdôtain » sera en vacances du lundi 8 août au vendredi 19 août. Le « Siège central » sera fermé à partir du 16 août et reprendra son activité le 29 août prochain. Pendant tout le mois d'août, excepté pendant la période de fermeture, « Le Siège central » sera ouvert selon l'horaire suivant : de 9h00 à 12h30.

Bonnes Vacances !

...» fin de citation lcaveri@gmail.com

«La grande trouvaille de l'armée,
c'est qu'elle est la seule à avoir compris
que la compétence ne se lit pas sur le visage.
Elle a donc inventé les grades»
Alphonse Allais

Pour éviter la multiplication des médiocres...

Le président Rollandin et le sénateur Fosson à Rome

Pacte de stabilité : l'Etat est prêt à trouver un accord

Trouver un accord avec le Ministère de l'Economie suite à la manœuvre financière récemment approuvée par le Gouvernement italien : voilà le but de la table de négociation, qui s'est déroulée, à Rome, le jeudi 28 juillet dernier, à laquelle ont participé le président de la Région Augusto Rollandin et le sénateur Antonio Fosson.
Le président et le parlementaire valdôtains ont rencontré le président de la Commission Budget au Sénat Antonio Azzolini et le sous-secrétaire aux Finances Alberto Giorgetti pour discuter et organiser un cheminement qui puisse activer pour notre Région des mécanismes particuliers qui, tout en reconnaissant l'Autonomie de la Vallée d'Aoste et ses particularités structurelles, permettent le retrait de quelques articles par rapport à ce qui est déterminé par le Pacte de stabilité interne.

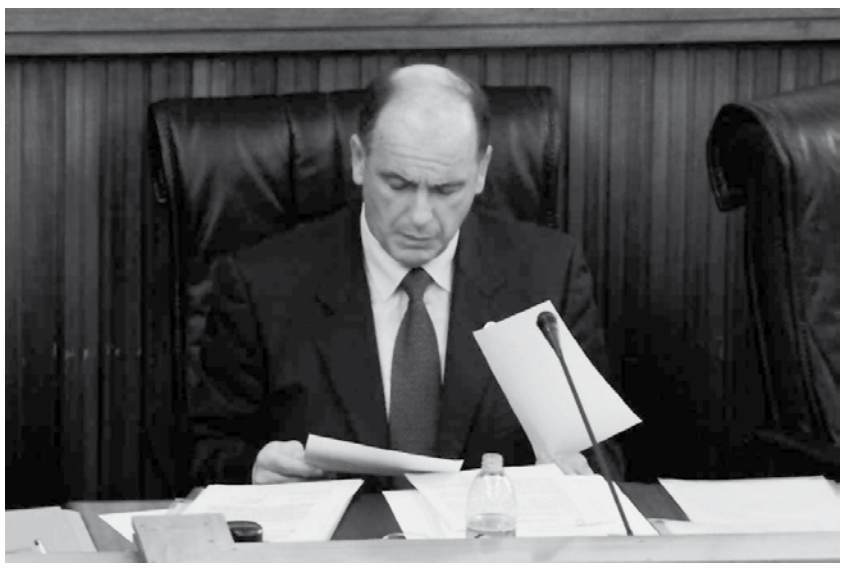

«*Nous avons exposé les difficultés que la Vallée d'Aoste rencontre en tant que Région à Statut Spécial au sujet du Pacte de stabilité* – a expliqué le président Rollandin après la conférence de presse du Gouvernement régional du vendredi 29 juillet – *en particulier par le fait qu'il y a des compétences qui nous reviennent dont il faut tenir compte. Nous avons pu éclaircir la situation et trouver une solution à travers un accord avec l'Etat».*
La table de négociation sera réactualisée au mois de septembre afin de continuer le dialogue à propos des adéquations de la manœuvre financière pour la Vallée d'Aoste.

Nouvelles du Sénat

Missions à l'étranger et puis la bagarre

Antonio Fosson

Si quelqu'un pense que le climat de vacances pourrait atténuer les divisions et essayer de trouver un terrain d'entente, il se fait des illusions, parce que au Sénat de la République ça ne se passe pas comme cela !
En effet, lors d'une discussion très vive sur le financement des missions militaires italiennes à l'étranger, un accord, à l'intérieur de la majorité et avec l'opposition, a été trouvé au dernier moment. La Lega a obtenu et accepté une diminution de l'engagement économique pour les soutenir, et cela me semble également juste, sans demander cependant leur interruption qui aurait été impossible, par respect également de la 41ème victime de ces jours-ci.
Réduction de l'engagement nécessaire non seulement en raison de la crise économique actuelle, mais parce que les résultats obtenus ne sont certes pas ceux que l'on attendait (quelle est la personne qui referait aujourd'hui le même parcours de guerre contre la Libye, puisque nous ne sommes pas encore débarrassés de Kadhafi, puisqu'on ne sait pas si les opposants sont mieux que le colonel et, enfin, puisque l'on a obtenu uniquement l'interruption de tous les intérêts italiens en Libye, si nécessaires en cette période ?).
Avec l'opposition, qui a par la suite voté pour à l'exception de l'IDV, l'accord était fixé, après une augmentation du financement pour la coopération avec les Pays pauvres (et l'opposition était heureuse de pouvoir voter pour).
Mais après ce vote, largement partagé, la majorité a décidé de programmer une réforme de la procédure pénale qui a été baptisée "processo lungo".
Cette réforme donnerait la possibilité à l'inculpé de convoquer à nouveau des témoins qui ont déjà comparu et donc de prolonger éventuellement la durée du procès.
Mais pour quelle raison ceux qui parlaient avant de procès rapide veulent à présent que celui-ci devienne long ?
Et pourquoi soumettre au Sénat avant les vacances une mesure qui ne peut plus être votée par la Chambre et donc devenir une loi avant l'été ? On parle à nouveau de loi "ad personam" pour allonger la durée du procès Mills qui implique le Premier.
Mais pourquoi ce bras de fer qui n'obtiendra, comme je l'ai dit en raison de la durée de la procédure, aucun résultat ?
Pourquoi détruire un climat de dialogue qui s'était créé après l'approbation du financement des missions à l'étranger ?
Je n'en sais rien mais c'est le climat de ces derniers mois au Sénat : aucune possibilité de dialogue entre majorité et opposition. Pour renforcer ce que je disais, la majorité a demandé un vote de confiance à propos duquel je me suis abstenu.
C'est triste, mais c'est comme ça.
En espérant revenir rendre compte, aux lecteurs de "Le Peuple Valdôtain" après les vacances, d'une politique qui travaille pour le bien commun et non pas pour détruire, je souhaite à vous tous de bonnes vacances. Je serai pendant ces semaines à Ayas, l'un des plus beaux pays au monde !

Rencontre Valdôtaine

Dimanche 7 août à VERRÈS
la 36ème Rencontre Valdôtaine

Article page 5

NOUVELLES EN BREF

Emploi : après la crise, en 2011, nouvelles embauches à la Cogne
Après une flexion en 2009 et en 2010, la Cogne Aciers Spéciaux embauche à nouveau du personnel pour un total de 1082 unités (82 à durée déterminée), c'est ce qu'a affirmé le vice-président de l'entreprise, Roberto Marzorati. A partir du 1er janvier de cette année les nouveaux salariés de l'établissement étaient 75. Plus de la moitié a moins de 30 ans « *signal que l'entreprise* – a ajouté Marzorati – *encourage les jeunes* ». *« Nous sommes en train de revenir* – a-t-il expliqué – *à une situation antérieure à la crise* ». L'entreprise – d'après lui – est en train d'investir sur la formation du personnel. En 2010, 20.850 heures ont été dédiées à la formation, contre 8.903 en 2009. « *Parmi les thèmes abordés* – a dit Marzorati – *une attention particulière a été posée sur la sécurité, à travers le projet Obiettivo sicurezza, grâce auquel la Cogne envisage de réduire sensiblement le nombre d'accidents du travail dans l'usine pour aboutir dans de brefs délais à des niveaux d'excellence* ».

Une loi régionale pour soutenir les « nouvelles entreprises »
Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, présente la nouvelle loi régionale afin de favoriser et soutenir le « start up » des entreprises qui savent promouvoir la recherche, la créativité et l'échange. Dans le Focus, le voucher de conciliation, destiné à l'achat de services de conciliation vie familiale/travail, prévu par la convention entre Région et Département pour l'égalité des chances. Complètent l'information les termes pour les inscriptions à l'Université de la Vallée d'Aoste et la deuxième édition du « Prix bénévole de l'année » promu par le Conseil de la Vallée. Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

Subventions pour la promotion des produits DOP, DOC et biologiques
L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles informe que jusqu'au mercredi 31 août prochain, il sera possible de présenter des demandes de subventions concernant la mesure n° 133 du Programme de Développement Rural 2007/2013. La mesure prévoit des aides pour soutenir des associations de producteurs pour des activités d'information et de promotions – telles que la participation à des foires, des expos, des événements publics et la réalisation d'actions d'information, publicité et promotion – concernant les produits qui rentrent dans les systèmes de qualité alimentaire (DOP, DOC et produits d'agriculture biologique). La subvention est finalisée à sensibiliser les consommateurs sur les caractéristiques des produits sauvegardés par les systèmes de qualité, permettant la reconnaissance de la valeur qualitative des productions. Les demandes devront être présentées au Bureau Agriculture Biologique de l'Assessorat, 66, lieu-dit Grande Charrière, à Saint-Christophe (tél. : 0165.275202/0165.275401). Pour toute information supplémentaire s'adresser au Bureau promotion (tél. : 0165.275220) ou bien consulter la page Internet relative au PSR 2007/2013 à l'adresse www.regione.vda.it/Agricoltura.

Séjours linguistiques avec l'Alliance Française
Cette année, l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste inaugure une nouvelle collaboration avec le Collège international de Cannes. Ce Collège est destiné à tous les "juniors" désirant s'inscrire pour un séjour linguistique sur la Côte d'Azur dans le but d'apprendre ou de perfectionner le français, tout en pratiquant un sport nautique.
Le Collège de Cannes offre une réduction de 10% sur les cours et sur les logements dans le campus (pas de réduction pour le logement en famille), sur présentation de la carte de membre de l'Alliance Française d'Aoste (20 euros). Les adultes qui aimeraient séjourner, quant à eux, en France afin d'améliorer leur français ont la possibilité, d'aller dans une Alliance Française de France, à Bordeaux, Nice, Paris, Marseille ou Lyon.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 29 juillet 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a décidé de prendre acte de l'étude relative à l'application et à l'intégration du Plan de restructuration et de reconversion de la zone de l'autoport de Pollein-Brissogne, élaboré dans le cadre du Programme compétitivité régionale 2007/2013 (FEDER).

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a décidé de mettre sur pied, en 2011, un Plan extraordinaire, géré par l'Assessorat avec le soutien de la Société de services Vallée d'Aoste S.p.A., en vue de l'insertion de 40 travailleurs dans les chantiers forestiers.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a examiné la délibération d'approbation de l'avis relatif à l'octroi d'aides pour des travaux sur les installations de distribution de carburants à usage public. D'autre part, des aides en capital ont été accordées à deux entreprises valdôtaines, aux termes de la loi régionale n° 3/2009 portant mesures régionales pour le développement des jeunes entreprises, une dépense de 25.000 euros a été engagée à ce titre.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a approuvé la nomination de Miriana Detti, de Saint-Vincent, au poste de directrice de l'Office régional du tourisme-*Ufficio regionale del turismo*.
En outre, il a entériné la collaboration entre la Région et la société *Geo Guide Entertainment* d'Aoste en vue de la réalisation de produits cartographiques multimédias relatifs au réseau des sentiers de la Vallée d'Aoste, et ce, dans le souci de soutenir l'offre touristique.
L'achat d'un logiciel de création et de commercialisation d'offres touristiques par le biais du service de réservation *Valle d'Aosta Booking* a été programmé.
Par ailleurs, il a été décidé que l'Assessorat participera à l'organisation de la présentation du guide *My local guide Valle d'Aosta*, dans le cadre du *Festival delle nuove vie*, prévu à Courmayeur, le 18 août prochain.
L'Exécutif a aussi approuvé le lancement d'une procédure d'évaluation comparative, ainsi que l'avis y relatif pour l'attribution d'un mandat de collaboration technique de haute qualification en matière de transports ferroviaires.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Charvensod

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Brice Robert IMPERIAL
âgé de 98 ans

La communauté unioniste de Charvensod présente ses condoléances les plus sincères à ses fils Luigino, membre de la section, et Silvano, à sa belle-fille Graziella Trevisan, à ses petites-filles Hélène, conseiller régional de l'UV, et Michelle, ainsi qu'à tous ses autres parents.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

L'événement accompagnera la Fête du Lard

Le Château d'Arnad se dévoilera à nouveau au public

L'Assessorat régional de la Culture propose, à nouveau, un chantier-événement au Château Vallaise d'Arnad : en effet, du jeudi 25 au dimanche 28 août prochain, le manoir ouvrira ses portes au public.
Construit par la famille Vallaise, cet édifice a subi durant les années plusieurs transformations. Comptant trois étages et deux tours, il dévoilera, au public, différentes pièces de grandes valeurs ornées de décorations intéressantes. En outre, dans son parc, il y a une chapelle hexagonale qui est caractérisée par un autel baroque de marbre polychrome.
« *L'achat par l'Administration régionale du Château Vallaise d'Arnad, édifice monumental d'une grande valeur historique et artistique* – a expliqué l'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin – *s'inscrit dans le sillage du processus d'acquisition progressif des principaux châteaux valdôtains et tend à étoffer encore le concept de Restitution. Dans le domaine de cette politique culturelle, notre Assessorat propose l'ouverture extraordinaire du château visant à restituer à la population et aux touristes présents une partie du patrimoine culturel valdôtain et en garantissant l'accessibilité à ce monument au plus grand nombre de personnes. Cet événement sera donc proposé lors d'une des fêtes parmi les plus attendues de la tradition culturelle et gastronomique valdôtaine, à savoir la fête du Lard d'Arnad. La promotion des produits du territoire devient ainsi un moment privilégié pour la valorisation de ce bien culturel et de sa fonction de moteur du tourisme culturel* ».
En effet, comme l'a rappelé le syndic d'Arnad Pierre Bonel : « *La fête du Lard attire chaque année plus de 30 mille personnes : un événement qui est donc très fréquenté par les touristes et qui deviendra une occasion pour associer les produits du terroir au manoir* ».
« *L'objectif* – a conclu l'assesseur Viérin – *est de valoriser un lieu qui est encore à découvrir : les visiteurs auront la possibilité de visiter les différentes pièces du château en compagnie d'experts, en participant à de petites pièces de théâtre et à des intermèdes musicaux capables de faire revivre l'histoire et la beauté de cet ancien édifice* ».
Les visites sont gratuites, mais la réservation est obligatoire : pour les réservations, téléphoner du mardi au dimanche au 0165/275971. Les personnes qui visiteront le château pourront jouir d'une réduction sur les plats proposés pendant la fête du Lard.

Denis Falconieri

Le spectacle de Paola Corti au Château Vallaise d'Arnad lors de sa première ouverture au public au mois de novembre 2010

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que « Le Peuple Valdôtain » publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.

30 – La défense du français : Edouard Bérard

Dans *La langue française dans la Vallée d'Aoste*, le chanoine Edouard Bérard conteste systématiquement les arguments de Vegezzi-Ruscalla. Il rappelle que les Alpes n'ont jamais constitué une barrière et affirme l'identité gauloise des Salasses. Il souligne la primogéniture de la Vallée d'Aoste au sein des Etats de Savoie pour contester sa dépendance du Piémont, soutenue par le député. Il démontre que le français est plus utile aux Valdôtains que l'italien, en raison des intérêts économiques de la Vallée. Il s'étend ensuite longuement sur l'étroite parenté des patois francoprovençaux avec la langue française, ce qui rend tout à fait naturel l'adoption de celle-ci au Pays d'Aoste comme langue littéraire et de grande communication. Il rappelle aussi que le clergé n'a pas eu une influence particulière dans la diffusion du français, puisqu'il s'est toujours servi du latin, et que c'est l'autorité laïque qui a adopté, au XVIe siècle, la « langue vulgaire » de France, ne faisant que prendre acte d'une réalité concrète et lui donner un caractère d'officialité. Le français est tellement ressenti par les Valdôtains comme leur propre patrimoine, qu'il est constamment énuméré parmi « les coutumes et les franchises de la Vallée », que les souverains s'étaient engagés à respecter. Et Bérard de conclure : « Nous ne sommes donc pas un peuple conquis, mais un peuple uni : un peuple esclave, mais un peuple libre. Héritiers de ces traditions glorieuses pour notre patrie, pourrions-nous entendre, sans en frémir d'indignation, la thèse développée par M. le chevalier Vegezzi ! Comment ne repousserions-nous pas, avec toute l'énergie d'hommes libres, des propositions que l'on repousserait ailleurs les armes à la main ! » Les agents du gouvernement italien veulent-ils convaincre les Valdôtains de ce que la création de l'Italie représente un progrès par rapport au passé ? « Commencez par nous alléger du poids de vos impôts écrasants. Ouvrez-nous de grandes routes à travers les Alpes ; rapprochez-nous de l'Italie par des communications faciles ; multipliez nos rapports sociaux entre vous et nous ; ne lésinez pas pour quelques milliers de francs, quand vous prodiguez ailleurs les millions. Alors peut-être, lorsque vous nous aurez fait quelque bien, nous nous plairons à balbutier votre langue. Mais, pendant que vous n'aurez fait que détruire sans rien édifier, pendant que vos journaux n'auront pour nous que l'injure et le sarcasme, c'est bien assez et même trop que vous ayez nos hommes à la levée, et le produit de nos sueurs dans vos caisses. Ne nous enlevez rien de plus ».

(30 – à suivre)

Rollandin : «Mais le dossier reste ouvert»

Juges de paix, le Tar bloque le décret du Ministère

Le thème des juges de paix en Vallée d'Aoste a été abordé par une interpellation présentée pendant le dernier Conseil Régional par les groupes d'opposition.
A ce propos le Président de la Région Augusto Rollandin a affirmé que «*les raisons qui empêchent la nomination de nouveaux juges de paix figurent dans le jugement du 10 février 2010 du TAR du Latium, qui a disposé l'annulation du décret du ministre de la Justice du 23 avril 2008 redéfinissant les organigrammes de la magistrature honoraire dont le personnel est affecté aux bureaux des juges de paix. C'est cette annulation qui a causé la perte des conditions nécessaires à la mise en place des procédures afférentes aux concours préalables à la nomination des nouveaux juges de paix, procédures qui avaient d'ailleurs été relancées en Vallée d'Aoste en 2009, grâce à l'intervention de la Ragion*».
Quant aux initiatives, le Président a rappelé que «*en 2009, à la suite de la publication du décret redéfinissant les organigrammes (aujourd'hui annulé par le TAR du Latium) et de la conclusion des procédures de transferts susmentionnées (révoquées par le CSM en 2011), j'ai rapidement fait adopter les actes relevant des compétences de la Présidence de la Région, conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n° 374 du 21 novembre 1991. C'est pourquoi, dans le cadre des procédures inhérentes aux concours lancés en 2003, j'ai demandé que soient organisées les épreuves de vérification de la connaissance de la langue française, aux termes de l'article 41 de la loi n° 374/1991, pour les candidats intéressés par les postes vacants dans les bureaux de la Vallée d'Aoste. A la suite de quoi, dans une lettre du 6 juillet 2009, j'ai proposé au Conseil supérieur de la magistrature l'admission en stage des candidats ayant réussi ces épreuves. Le recours introduit contre le décret susmentionné, au titre duquel il a été décidé une suspension, puis l'annulation dudit décret, ont empêché le Conseil supérieur de la magistrature de disposer l'admission en stage des aspirants juges de paix, ce qui ne sera possible que lorsqu'un nouvel acte sera promulgué. Le 17 juin 2011, le Conseil supérieur de la magistrature m'a communiqué qu'il avait exprimé un avis favorable sur la nouvelle proposition de redéfinition des organigrammes des magistrats honoraires préposés aux bureaux des juges de paix, proposition élaborée par le Ministère de la justice. Il faudra donc encore attendre la publication de cet acte au Journal officiel puis l'exécution des procédures de transfert (annulées entretemps par le Conseil supérieur de la magistrature, le 21 mars 2011) pour admettre en stage les aspirants juges de paix qui avaient été proposés par la Région en 2009*».

L'Administration régionale a cédé les hôpitaux et les cabinets médicaux

Le patrimoine sanitaire régional à l'Usl

L'hôpital régional "Umberto Parini" de l'avenue de Genève, l'Hôpital Beauregard, les cabinets médicaux et la RSA d'Antey-Saint-André, le laboratoire d'hygiène d'Aoste, les cabinets médicaux de Châtillon et Donnas, le centre traumatologique de Pila de Gressan et les bureaux de l'Usl de Quart appartiennent – depuis mercredi 27 juillet dernier – à l'Usl Vallée d'Aoste. Une décision historique votée par le Conseil régional, qui a décidé de transférer le patrimoine sanitaire régional à l'Unité sanitaire locale.
«*Le problème de la propriété, au Val d'Aoste, n'a jamais été vécu de la même façon que dans d'autres zones d'Italie.* – a dit pendant la séance du Conseil de la Vallée le président de la région Augusto Rollandin – *Et cela parce qu'ici le financement du secteur sanitaire est régional. Aujourd'hui, avec ce transfert, on termine un travail important au moment le plus opportun : la situation de l'hôpital est positive, tout comme celle des autres structures du secteur. Certains disent que le risque d'une privatisation de la santé existe. Ce n'est pas possible, puisque l'Usl est une entreprise publique. Au maximum, on peut privatiser des services. De cette façon* – a dit encore le président Rollandin – *l'Usl aura la possibilité d'intervenir rapidement et en diminuant les coûts de gestion de ces structures*».

Auparavant, l'hôpital régional et les autres bâtiments étaient de propriété de l'Administration régionale qui les concédait en usage gratuit à l'Unité sanitaire locale.
«*Une situation* – a dit à ce propos l'assesseur régional de la Santé Albert Lanièce – *qui a créé plusieurs problèmes que nous voulons maintenant résoudre pour le bien des citoyens. Ces deux dernières années, la gestion de la santé en Italie a changé radicalement : nous aussi nous devons nous engager au mieux pour gérer de la meilleure façon des façons toutes les problématiques relatives aux différentes restructurations qui seront nécessaires prochainement. La situation qu'on vient d'envisager* – a souligné encore Albert Lanièce – *est déjà devenue une réalité dans d'autres régions comme la Touscanie, le Frioul et le Piémont : ce n'est pas une idée folle*».

Le conseiller régional Alberto Crétaz a illustré au Conseil régional la mesure législative, en soulignant que «*ce transfert a des conséquences comme la réorganisation et la rationalisation du patrimoine immobilier de l'Administration régionale et la dotation de la part de l'Usl d'une autonomie de gestion de plus en plus importante. Et il faut encore dire que ce transfert ne sera pas payé par l'Usl : voilà donc qu'une évaluation des immeubles ne sera pas nécessaire. Du point de vue économique* – a dit encore Albert Crétaz – *cette opération ne comportera pas l'augmentation des coûts pour l'Administration régionale : les dépenses pour l'entretien des bâtiments sont à la charge de l'Usl*».

La quatorzième édition de l'Oscar des oscars des films de montagne

Cervino Cinemountain : émotions inoubliables en altitude

L'écrivain italien Erri De Luca a ouvert le samedi 30 juillet dernier, dans la salle des congrès du centre polyvalent de Valtournenche, la quatorzième édition du Cervino Cinemountain, le festival international dédié au cinéma de montagne.
Le festival le plus haut d'Europe, qui se déroulera jusqu'au dimanche 7 août entre le Breuil et Valtournenche, présente pour cette édition 22 films en compétition provenant de 15 nations différentes : une sélection des meilleures réalisations, entre documentaires, courts-métrages et longs-métrages concernant la montagne et l'environnement , qui offrent des histoires de vie de montagne, des images qui coupent le souffle, mais également des approfondissements sur la nature et les sciences.
«*Nous traversons une période difficile de crise économique* – a expliqué le président du festival Antonio Carrel, qui a travaillé à l'organisation du festival en collaboration avec les directeurs artistiques Luisa Montrosset et Luca Bich – *qui conduit malheureusement à l'annulation de plusieurs manifestations. Les nouvelles conditions ont entraîné une révision de la structure du Festival, toutefois nous avons essayé d'assurer et de maintenir une programmation de qualité*».
Pendant la soirée du dimanche 31 juillet, au cinéma des Guides du Breuil, le festival a assigné le deuxième Prix Conte Guido Monzino aux guides valdôtains Abele Blanc et Arnaud Clavel et aux guides suisses Leo Impesch et Richard Lehner : «*La meilleure façon* – a souligné Antonio Carrel – *de célébrer les expéditions Monzino et de reconnaître encore aujourd'hui le rôle fondamental du métier de guide alpin dans le monde de l'alpinisme*».

La signature de l'accord entre la Région et le Ministère de l'Environnement qui a eu lieu à Rome au début du mois de juillet

Les subventions pour les panneaux solaires et le Gpl se poursuivent

Vallée d'Aoste vertueuse côté environnement

Huit millions 652 mille euros : c'est la somme que le Gouvernement régional s'est vu octroyée par le Ministère de l'Environnement pour la réalisation des interventions d'amélioration de la qualité de l'air et celle du plan régional « Aria ».

« *Le plan Aria représente l'instrument de programmation régionale* – affirme l'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena – *pour la gestion de la qualité de l'air. En effet, pour améliorer les conditions de l'air, on a prévu une série d'actions intégrées entre les structures régionales compétentes en la matière et les activités productives et de transports. Pour réaliser ce plan* – a dit encore l'assesseur Zublena – *on a envisagé plusieurs interventions qui ont permis d'enregistrer – depuis 2007 – l'amélioration des standards de la qualité de l'air, puisque ces données ont constamment diminué et qu'elles sont maintenant dans les limites prévues par la loi* ».

Les actions les plus importantes soulignées par le Ministère ont été le renouvellement du parc automobile régional, avec la démolition des voitures Euro 0, Euro 1 et Euro 2 qui s'est terminée en 2010 et le renouvellement du parc des autobus du transport public à l'intérieur de la ville d'Aoste. Mais il ne faut pas oublier la réalisation de la piste cyclable de la Communauté de Montagne Mont Emilius.

« *Les subventions restantes* – dit encore Manuela Zublena – *ont été allouées en faveur de la promotion de l'utilisation de combustibles gazeux pour remplacer les autres combustibles plus polluants et la réalisation de panneaux solaires* ».

L'attribution des contributions de la part de l'Assessorat régional de l'Environnement pour la réalisation de nouveaux réseaux Gpl et méthane se poursuivra donc jusqu'en 2012 ; en outre, pour les panneaux solaires, l'Assessorat est en train de mettre en place les critères pour avoir accès à la subvention supplémentaire pour la pose de nouveaux panneaux. Une subvention qui sera plus élevée dans les zones de la plaine, là où les émissions polluantes sont davantage présentes.

Dimanche la "Fête des Emigrés" dans la commune de la Basse Vallée

La 36ème Rencontre Valdôtaine à Verrès

La Rencontre Valdôtaine, qui réunit chaque été les Valdôtains du pays et les Valdôtains de l'extérieur, se déroulera cette année, pour sa 36ème édition, dans la commune de Verrès dimanche 7 août prochain. Organisée par la Présidence de la Région et par la Commune de Verrès, la journée débutera par l'accueil des participants par la fanfare de Verrès, à l'Espace Loisirs Massa. A 10h, ceux-ci pourront assister à la messe en l'église de l'Immaculée Conception, qui sera suivie du dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts. A 11h30, aux Murasses, aura lieu le vernissage de l'exposition collective des artistes de Verrès, où les visiteurs pourront admirer une sélection d'œuvres allant des bas-reliefs de Giovanni Thoux aux travaux réalisés par les écoles de sculpture et de fer forgé, en passant par les tableaux de l'Association des peintres de Verrès et les créations de l'Association *Creare creando*.

Le Carnaval de Verrès et la Famille de Challant égayeront ensuite l'apéritif offert aux participants, qui précèdera le déjeuner convivial, à l'Espace Loisirs Massa, où se dérouleront les activités prévues pour l'après-midi.

Cette année aussi, une place de choix sera réservée aux enfants, pour insuffler un nouvel élan à ce rendez-vous annuel et pour permettre aux petits Valdôtains d'ici et d'ailleurs de découvrir ensemble la Vallée d'Aoste. A 15h, les élèves des écoles primaires de Verrès et d'Issogne – Institution scolaire Evançon 2 – présenteront un spectacle où les chants, les musiques et les danses seront entrecoupés de lectures, en français et en patois, de textes d'auteurs valdôtains sur le thème de l'émigration. Tout au long de l'après-midi, des activités ludiques comme *Archéologues dans le labyrinthe* – conçues et réalisées par le Musée Archéologique Régional de l'Assessorat de l'éducation et de la culture – seront organisées à l'intention des enfants : une invitation à vivre l'aventure de la découverte en explorant les merveilles de la connaissance, qui se dévoileront peu à peu au fil des jeux de rôle, avec des tournois médiévaux au cœur d'un véritable labyrinthe. Métaphore de la recherche, l'archétype du labyrinthe évoluera peu à peu en machine à remonter le temps, offrant un aperçu de la vie de ceux qui étaient là bien avant nous.

Pour les adultes, à 15h30, le chœur de Verrès dirigé par l'assesseur régional à la Santé Albert Lanièce tiendra un concert, qui sera suivi du traditionnel bal musette animé

cette année par le groupe Erik et les *Poudzo valdoten*.

Pour la vente des billets du repas (25 euros par adulte ; 12,50 euros pour les enfants de 6 à 14 ans ; entrée gratuite pour les moins de 6 ans), s'adresser à Aoste, à l'Office de promotion de la langue française – 10, rue Xavier-de-Maistre – ou, le matin seulement, à Pont-Saint-Martin, au Bureau de l'aide technique, de l'expérimentation et de la vulgarisation – 13, rue de la Rocade (*via Circonvallazione*). Dans la limite des places restantes, les billets seront également vendus le dimanche 7 août, au Chalet d'accueil de la Rencontre, à Verrès.

Le nouveau logo Viva vient d'être présenté

La Vallée d'Aoste fait un clin d'œil aux touristes qui recherchent la nature

"Viva", acronyme de vivre la Vallée d'Aoste, est le nouveau logo créé pour identifier et promouvoir le produit "Vallée d'Aoste Nature" : le nouveau brand a été présenté par l'assesseur aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon le vendredi 29 juillet dernier.

« *Environ 30% de la Vallée d'Aoste* – a déclaré l'assesseur Isabellon – *est situé dans des zones protégées. Notre initiative vise à reconnaître l'activité développée pour améliorer les atouts naturels et pour en encourager l'usage touristique* ».

Le "Système Vallée d'Aoste Nature" envisage donc la valorisation et la promotion coordonnées du patrimoine naturel de notre région, englobant les parcs et les réserves naturels, les sites Natura 2000 et les jardins botaniques.

« *Au fil des années* – a déclaré l'assesseur Giuseppe Isabellon – *le Gouvernement régional a protégé le milieu naturel tout en préservant les liens avec la terre, les traditions et les activités présentes. L'utilisation des zones de grand intérêt naturel nécessite la conciliation d'intérêts souvent contradictoires et il est donc très important de partager les objectifs et de coordonner les actions communes. Ce projet revêt une valence stratégique qui pourra définir, à l'échelon régional, les modalités d'utilisation des espaces protégés : il vise à définir les stratégies et les actions pour conduire au développement et à la réalisation d'un tourisme responsable, respectueux des ressources mais*

qui est, en même temps, une occasion de croissance ».

L'objectif poursuivi est pourtant de rallier sous un même symbole le produit "Nature Vallée d'Aoste", avec le logo et le slogan "Viva, Vallée d'Aoste unique par nature".

« *La nature* – a commenté l'assesseur au Tourisme Aurelio Marguerettaz – *est l'une des valeurs les plus fortes et les plus prestigieuses de la Vallée d'Aoste. Le développement, au sein des macros produits touristiques "vacances actives, tourisme éducatif et endutainment"et d'une gamme de produits spécifiques, fortement marquée par les éléments de la nature et de l'écologique durable, vise à renforcer l'image et l'identité de marque de notre région, ainsi qu'à attirer cette typologie de clientèle, de plus en plus nombreuse, préférant un modèle de vacances leur offrant le plus de nature possible et un impact environnemental réduit* ».

« *Une offre de services et d'expériences touristiques compatibles avec le respect et la protection de l'environnement* – a conclu l'assesseur Marguerettaz – *contribue également à ne pas trahir les attentes des touristes, de plus en plus prudents et conscients, qui ont été attirés par la promesse d'une nature non contaminée* ».

Dans les mois prochains, des initiatives de communication et de divulgation seront organisées et un catalogue des produits touristiques à l'intérieur de cette initiative sera élaboré.

Batailles de Reines, dimanche prochain rendez-vous à Vertosan

Merleun, Manda et Belote premières reines de l'été

Pendant les huit premières éliminatoires des "Batailles des Reines" pour le 54ème Concours régional, 1.304 bovines ont été présentées avec une moyenne de 163 par combat, 319 concernant la première catégorie, 453 la deuxième et 532 la troisième. La plus grande participation a eu lieu à Villeneuve avec 224 vaches, la plus faible à Jovençan avec 88 bovines. La vache la plus lourde était Panthère de Domenico Chenal d'Oyace, avec ses 782 kg, présentée à Quart, mais qui ne participera pas à la Finale régionale. Les deux éleveurs qui, à présent, ont qualifié le plus grand nombre de vaches sont respectivement: la Société La Borettaz de Gressan (9 finalistes) et Michele Bionaz de Brissogne (4 finalistes).

Le combat du Col de Joux, c'est-à-dire la neuvième élimination du Concours de cette année, s'est déroulé dimanche 31 juillet dernier, par une belle journée ensoleillée, avec la qualification de 12 bovines; au total 130 bovines y ont participé dont 25 représentant la première catégorie, 49 la deuxième et 56 la troisième.

En première catégorie c'est Merleun, la vache la plus lourde de la journée avec ses 760 kg, de Germain Chenal d'Oyace, qui a remporté la victoire en battant en finale Mignonne de Diego Chabod de Fénis, et se sont classées à la troisième place respectivement Reinetta de Andrea Chabod de La Salle et Chance de Jean-Paul Chadel de Saint-Vincent.

S'agissant de la deuxième catégorie, le bosquet a été remporté par Manda de Dario Bétemps de Saint-Christophe qui en finale a évincé Mandoline d'Ezio Chabloz de La Salle. Pendant les deux demi-finales, ces deux vaches avaient battu respectivement Briganda de Jean Antoine Maquignaz de Valtournenche et Moureun de Giulio Noussan de Saint-Christophe.

Concernant la catégorie des poids plumes, Belote de Patrick Tuberlini de Saint-Vincent a triomphé contre Sauvage de Marco Démoz de Challand-Saint-Anselme; se sont également classées pour la Finale régionale du mois d'octobre Magneun de Renzo Marquis de Verrayes et Tormenta d'Italo Lazier de Fontainemore.

Pour le classement par éleveur se situe à la deuxième place, après ce combat, avec quatre bovines Marco Démoz de Challand-Saint-Anselme, aux côtés de Michele Bionaz de Brissogne.

Le président Bernard Clos a annoncé que des rencontres à caractère transfrontalier sont en cours pour organiser en 2012 un Combat International entre le Val d'Aoste, la Savoie et le Valais. Il est presque certain qu'il y aura des catégories basées non pas sur le poids mais sur l'âge des bovines. Le premier rendez-vous devrait se dérouler le samedi 5 mai 2012, à Aproz, en Suisse, à la veille de la finale helvétique, après en 2013 ce sera le tour du Val d'Aoste et en 2014 de la Savoie.

Dimanche prochain, le rendez-vous avec les «Batailles de Reines» est fixé à Vertosan, avec seulement 6 qualifications, 2 par catégorie.

A gauche la reine du premier poids, Merleun de Germain Chenal d'Oyace. En haut Manda de Dario Bétemps de Saint-Christophe, qui a gagné le concours de deuxième catégorie, et Belote de Patrick Tuberlini de Saint-Vincent, reine en troisième catégorie

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE

Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Sidea

Section de Saint-Christophe

La fête en plein air a été un succès

Le dimanche 31 juillet dernier, la zone verte Tsan de la Bara au lieu-dit Croux de Saint-Christophe a été animée par la fête en plein air, le traditionnel rendez-vous organisé par la Section de l'Union Valdôtaine du pays : une occasion pour partager non seulement un moment convivial, mais surtout une journée sous le signe de l'amitié.

La fête, à laquelle ont participé environ 160 personnes, parmi les inscrits au Mouvement et les sympathisants, a commencé à la fin de la matinée par l'apéritif suivi du déjeuner. Ensuite, pendant l'après-midi et jusque tard dans la soirée, de la musique, des chants et des jeux pour les enfants et pour les adultes ont amusé les présents.

« *Les sourires sur les visages des nombreux participants* – a commenté le président de la Section Cristina Viglino – *ont récompensé les efforts des organisateurs. Ce moment convivial a représenté le baptême officiel du nouveau Comité de Direction, ainsi qu'une occasion au cours de laquelle le nouveau groupe a eu la possibilité de se confronter avec la population : des moments comme ceux-ci sont très importants du point de vue humain et politique pour conserver ces liens territoriaux indispensables si l'on veut bâtir quelque chose avec tout le pays. Au nom du Comité, je veux remercier tous les participants et, en particulier, les autorités régionales qui ont voulu partager en notre compagnie une journée de fête* ».

La Jeunesse Valdôtaine

organise

une randonnée à Cheneil de Valtournenche

le samedi 13 août 2011

Rendez-vous au parking de Crétaz de Valtournenche (près de la pharmacie) à 10h.

Déjeuner : pique-nique.

Pour infos : 320 6649161

Participez nombreux !

Le Siège Central de l'Union Valdôtaine

organise pour

le samedi 10 et le dimanche 11 septembre prochains
une sortie en car à **DELÉMONT**

à l'occasion de la

64ème Fête du Peuple Jurassien

Suivra programme détaillé

COMITÉ

Section de Chambave
Nouveau Comité de Direction

Président : Paolo Crétier
Vice-président : Stefano Carletto
Secrétaire : Anna Verthuy
Membres : Eralda Bancod, Lorenzo Blanc, David Mus, Christian Castelletta, Renato Bancod, Franco Dorigato (responsable presse) et Giovanna Gaillard
Membre de droit : Giuseppe Franceschini

O.R.M.E. S.n.c. di Janin Silvia e Jean

VENDITA E RIPARAZIONE
• Motori elettrici
• Generatori
• Idropulitrici
• Mungitrici
• Elettroutensili
• Motoseghe

TUBI OLEODINAMICI PER MOVIMENTO TERRA E MACCHINE AGRICOLE
Fraz. Chez Fornelle, 11 - 11020 ARNAD (AO) - Tel. e Fax 0125 966108 - info@ormejanin.it

Le coin du dialogue

Luciano Caveri

La politique italienne est toujours plus déprimante et pleine de pièges. Ajoutons que certaines affaires de malversation, qui remplissent malheureusement les journaux, sont l'indice d'une dérive morale qui ne permet pas la moindre distraction et aucune compromission.
Je suis toujours plus indigné par des faits et personnages qui nous humilient face à l'Europe entière et j'imagine que la majorité des lecteurs du Peuple partage mon état d'âme. Nous opposer à cela signifie réaffirmer notre diversité qui provient de notre histoire et des idées sur lesquelles nous devons baser notre action politique.
La realpolitik va bien, mais en ayant un dessein fort et partagé par notre communauté dans une tempête qui nous frappe avec une force destructrice nous devons nous mettre à l'abri pour éviter le pire.
En plus la crise économique, qui continue à frapper avec violence, accentue les risques d'un vide de pouvoir en Italie qui est commun à la majorité et à l'opposition dans une dérive de l'Etat et de sa crédibilité. Chacune de nos réactions est nécessaire pour éviter de mauvaises surprises.
Le récurrent appel au sens des responsabilités ne veut pas dire faire semblant de rien sur les responsabilités de ceux qui nous ont amenés au bord du précipice. Je ne crois plus que nous puissions renvoyer les vraies réformes de l'Etat et je suis en colère quand je vois que l'on continue à utiliser le fédéralisme comme assaisonnement pour un sac de bêtises.
Certes, nous pouvons avoir des préférences sur l'échiquier politique italien, quant à moi j'ai exprimé au cours de ces mois, avec clarté, mes aversions. Mais il faudrait plus que jamais en ce moment de notre histoire contemporaine affirmer notre détachement des jeux de pouvoir romains. Quand des catastrophes se préparent, il est mieux de ne pas se trouver dans les parages pour ne pas risquer de se retrouver complètement à l'intérieur, en sachant que l'autonomie spéciale est une digue qui nous protège seulement jusqu'à un certain point.
Dans ma vie, je n'ai jamais été ni pessimiste ni – pire encore – une personne qui a le goût des catastrophes mais il est opportun que les Valdôtains ne dorment pas sur leurs deux oreilles. Un réalisme sain signifie comprendre comment se mouvoir avec rapidité dans une époque de transition et de changements, et certaines étapes doivent être affrontées en situation de liberté d'action et de mouvement maximale.
La pause estivale passera en un clin d'œil et d'ici à quelques semaines beaucoup d'événements se succèderont. Il faudra en parler car que la Vallée d'Aoste touche le fond avec l'Italie ne plairait, je pense, à personne.

Approbation des modifications à l'unanimité

Fonctionnement du bureau du Défenseur civique

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité, avec deux amendements déposés par la Conseillère régionale Emily Rini et par la première Commission permanente « Institutions et Autonomie », la proposition de loi qui modifie la règlementation du fonctionnement du bureau du Défenseur civique (loi régionale n°17 de 2001).

Le texte s'articule autour de quinze articles visant à adapter le fonctionnement de l'organisme aux exigences mises en relief par la pratique applicative et, en partie, par le changement du cadre normatif national et régional. De plus, la fonction de Garant des droits des détenus est attribuée au Défenseur civique.

C'est la Conseillère Emily Rini qui a illustré le texte devant l'Assemblée régionale en qualité de rapporteure de la proposition de loi : *« La défense civique œuvre dans notre Région depuis 1995 et, au cours des années, elle s'est consolidée et est devenue une institution à laquelle on ne peut renoncer, visant à garantir l'impartialité du bon déroulement de l'administration publique. Il n'y a cependant pas de doute que dans le futur la fonction du Défenseur civique soit amenée à se renforcer encore plus largement et à conquérir d'ultérieurs espaces opérationnels. En effet, tout au long du parcours entrepris vers le fédéralisme, toujours plus évidente sera l'importance d'une figure en mesure d'assister le rapport entre le citoyen et les institutions locales, qui puisse garantir des formes adéquates de participation à la chose publique et contribuer de cette manière à développer le sentiment de cohésion et d'appartenance à la communauté locale. C'est dans cette optique que notre initiative intervient sur la loi régionale n°17 de 2001 pour donner à la défense civique des instruments opérationnels nouveaux et plus incisifs, pour en élargir les compétences et en améliorer les modalités d'intervention. »*

Et la Conseillère Emily Rini d'énumérer les aspects les plus importants de la réforme : *« En premier lieu, l'attribution au Défenseur civique des fonctions de Garant des droits des détenus : il s'agit de compétences non juridictionnelles inhérentes à la phase exécutive des mesures de détention, substantiellement liées au droit de rendez-vous avec les détenus et de visite aux instituts pénitentiaires. A travers le contact direct avec la réalité des prisons, le Défenseur civique est mis en condition d'accomplir son activité de garantie et de contrôle aussi sur le respect des règles fondamentales relativement aux droits des personnes sujettes à des mesures restrictives de la liberté personnelle. L'activité effectuée par le Défenseur civique en qualité de Garant des droits des détenus sera, année après année, documentée dans un rapport prévu à cet effet – qui complètera le rapport annuel déjà prévu – qui pourra être un précieux instrument de contrôle et de connaissance d'un monde, comme l'est celui des prisons, difficile et trop souvent oublié. Toujours afin d'assurer plus d'instruments pour la tutelle du citoyen, cette proposition pourvoit à étendre le domaine d'intervention du Défenseur civique par rapport aux sujets et organismes privés qui fournissent des services à la collectivité sur base d'un rapport conventionnel avec l'administration publique. »*

Une résolution approuvée à l'unanimité

Condamnation des actes terroristes

Le Conseil de la Vallée a approuvée à l'unanimité la résolution « Condamnation de tout acte terroriste perpétré par des intégristes de quelque foi ou orientation politique que ce soit et solidarité envers le peuple norvégien ».

Le Conseil de la Vallée

affligé par la nouvelle du terrible massacre perpétré le 22 juillet dernier en Norvège par un homme de trente-deux ans fondamentaliste d'extrême droite ;

troublé et stupéfait face aux motivations de ce geste fou, comme énoncées par le coupable, visant à frapper les fondements de la cohabitation de la démocratie norvégienne ;

accablé par un épisode aussi insensé et cruel qui frappe le droit fondamental de toute démocratie de pouvoir toujours exprimer ses opinions politiques, et qui se pose comme un affront aux politiques d'intégration culturelle fermement promues par l'Union européenne ;

condamne fermement

l'action de violence inouïe qui, avec ses inacceptables motivations intégristes, vise à ébranler les bases de nos démocraties, tout comme il condamne tout autre acte terroriste perpétré par des intégristes de quelque foi ou orientation politique que ce soit ;

exprime

sa solidarité envers le peuple norvégien.

Remonte-pentes à câbles

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi qui modifie la loi régional portant dispositions urgentes en matière d'échéance de vie technique des remonte-pentes à câbles et des téléphériques à double câble, en renvoyant l'échéance jusqu'au terme de la saison hivernale 2011/2012.

Dans son rapport, le Conseiller régional Mauro Bieler a affirmé que *« Le secteur des installations à câbles doit se confronter toujours plus avec un contexte articulé et en continuelle évolution comme la globalisation du marché touristique, les préférences des gens et la technologie toujours présentes tant dans la pratique du ski que dans la réalisation des installations. Avec ce projet de loi on entend introduire quelques possibilités limitées, tout en garantissant des niveaux de sécurité adéquats, de renvoyer dans le temps des opérations techniques déterminées d'une certaine importance, de manière à permettre aux gérants de renvoyer à une phase successive des choix importants tels que la révision complète d'une installation plutôt que la refaire complètement. Cette normative permet donc de garantir tout de même la sécurité de l'exercice, seulement pour les remonte-pentes et les télésièges en échéance de vie technique dans la prochaine saison hivernale, de fonctionner jusqu'au terme de l'hiver. En outre, pour tous les types d'installation, il sera permis de renvoyer la révision générale de deux années et pour une seule fois. »*

Pour l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz *« Ce thème a une ampleur nationale et internationale. Je soulignerais en particulier les activités de notre bureau régional qui est considéré l'un des services les plus qualifiés au niveau italien grâce à une formation continue de nos techniciens. Et les dispositions prises ont comme objectif la sécurité. De plus, il faut considérer toute l'activité réalisée au sein de la Conférence Etat-Régions où ce thème a été abordé aussi par d'autres Régions pour essayer de donner des réponses. Nous sommes en train de faire le possible pour présenter des dispositions de nature législative qui donnent des réponses ponctuelles. En programmant ces interventions nous valorisons les ressources internes. »*